

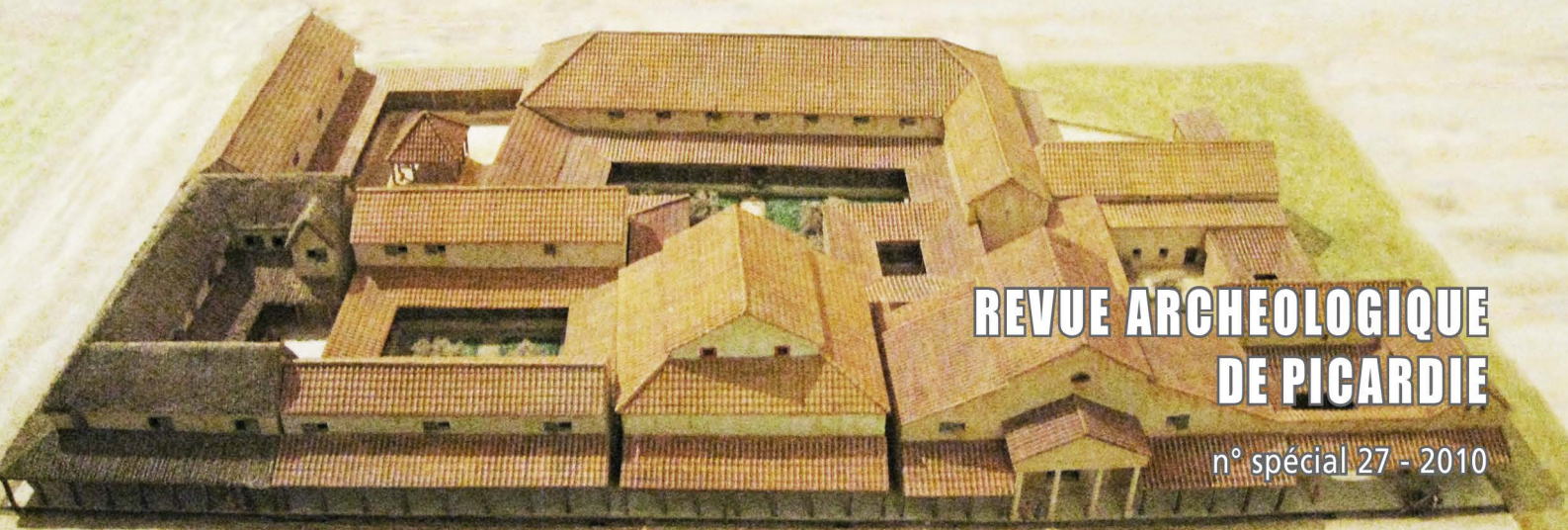
ÉVOLUTION D'UNE *INSULA* DE SAMAROBRIVA AU HAUT-EMPIRE



LES FOUILLES DU “PALAIS DES SPORTS/COLISEUM” À AMIENS (SOMME)



SOUS LA DIRECTION DE
Éric BINET



REVUE ARCHEOLOGIQUE
DE PICARDIE

n° spécial 27 - 2010

LES MATIÈRES DURES D'ORIGINE ANIMALE D'ÉPOQUE ANTIQUE : PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Annick THUET

Le site du "Palais des Sports-Coliseum" est le premier sur Amiens et dans le nord de la Gaule à offrir l'opportunité d'analyser dans de bonnes conditions un ensemble abondant de tabletterie gallo-romaine découvert en contexte urbain bien daté. Pas moins de 760 pièces dont 620 objets finis représentent le lot le plus important de l'*instrumentum domesticum* du site, soit environ 48 % du petit mobilier total inventorié, tous matériaux confondus. Dans cette série, 609 éléments dont 484 objets finis peuvent être étudiés dans une perspective typo-chronologique, soit 80 % du mobilier en matière dure animale découvert.

Le matériau d'origine a été déterminé autant que faire se peut, sans analyse microscopique. La majorité des éléments semble extraite de l'os (plus de 99 %). Un seul objet en ivoire (n° 330) et probablement deux pièces en bois de cerf (n° 643 et 843) représentent moins de 1 % des objets finis. Des proportions assez semblables ont été observées sur d'autres sites urbains comme Nîmes (FEUGÈRE & MANNIEZ 1993), Bordeaux (FEUGÈRE 1997), Autun, Narbonne ou Fréjus (RODET-BÉLARBI & DIEUDONNÉE-GLAD, 2008, p. 146, fig. 3).

Plusieurs données archéozoologiques n'ont pas été prises en compte dans cette étude : l'inventaire des extrémités articulaires sciées et la recherche de vestiges éventuels du travail de la corne n'ont pas été menés. De même les osselets dont il est difficile d'attester l'usage comme pièce de jeu n'ont pas été extraits du matériel osseux.

LES RESTES D'UNE ACTIVITÉ OSSEUSE

Le travail de l'os avec 140 ébauches et rejets de taille représente 18 % du mobilier de tabletterie inventorié, soit un élément sur 5.

Le plus gros ensemble caractéristique de cette activité a été découvert en position secondaire dans les remblais d'installation d'une grande *domus* (Maison 4, mise en place à L'état IV, 70-90 après J.-C., n° 1010 à 1079, 1120-1121 et 1198 à 1205, soit 80 éléments). Regroupant ébauches et rejets de taille illustrant différents stades de plusieurs chaînes

opératoires, ces vestiges témoignent notamment de la fabrication d'épingles à cheveux à sommet conique plus ou moins développé, type Béal AXX, 2 et AXX, 3 (THUET 2008). Deux techniques se côtoient dans le traitement osseux : le facettage et le tournage. Le premier est réservé aux épingles, le second peut-être à des pièces recourant à cette technique comme les éléments de charnière. Les phases C à E comprenant la « création de la matrice osseuse », la « pré-ébauche » et le « façonnage de l'objet » sont représentées (FEUGÈRE, FOREST & PRÉVOT 2008, p. 29).

La provenance exacte de ces éléments, dans le secteur ou dans un périmètre plus éloigné de la ville, ne peut être déterminée. D'après ces restes, le ou les centres de production seraient datés de la fin du I^{er} siècle (70-90) perdurant peut-être jusqu'au début du II^e siècle (90-130). Dans l'état actuel de nos recherches, il s'agit des plus anciennes traces d'activité de tabletterie à *Samarobriva*. Cette production non localisée ne peut en aucun cas être mise en relation avec l'atelier découvert en périphérie nord de la ville (site de "Rank Xérox", CLOTUCHE 1996) plus tardif puisqu'il est daté du milieu du II^e siècle au milieu du III^e siècle (THUET 2008).

LES OBJETS FINIS

Les épingles à cheveux (223 exemplaires), les jetons (85 éléments), les charnières (65 objets) et les aiguilles (51 occurrences) représentent à eux quatre 68 % des objets finis découverts sur le site, soit un peu plus de deux objets sur trois (tab. I). On observe donc une grande homogénéité au sein du lot. Il s'agit en fait des pièces les plus façonnées par les artisans tabletiers.

L'étude exhaustive du mobilier de tabletterie sur l'ensemble de plusieurs villes de Gaule a déterminé la sélection des sites de comparaison.

Le manque d'homogénéité dans la répartition de chaque objet au sein d'une activité de la vie quotidienne (exemple les anneaux mis tantôt dans la parure tantôt dans l'ameublement) n'a pas permis

	Épingles		Charnières		Aiguilles		Jetons		Total	Obj. finis	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%			
PDS	223	36	65	10	51	8	85	14	424	620	68
Amiens	597	36	295	18	85	5	122	7	1099	1668	66
Autun	122	23	85	16	51	10	90	17	348	538	65
Rom	99	51	28	14	4	2	2	1	133	194	68
Vertault	606	40	228	15	61	4	278	18	1171	1511	78

Tab. I - Proportion relative en nombre et en pourcentage des 4 grandes catégories découvertes sur le site du "Palais des Sports" et mise en perspective avec Amiens, Autun, Rom et Vertault.

de dresser un tableau comparatif des différentes catégories d'objets. L'étude s'est alors portée sur les quatre grandes catégories les plus fréquemment rencontrées.

Le calcul des proportions a été mené par rapport à l'ensemble des objets finis, incluant le mobilier placé dans le domaine indéterminé.

On constate en premier lieu une grande homogénéité dans la proportion de ces pièces au sein des objets finis, d'environ deux tiers. À Vertault, toutefois, ces quatre éléments représentent plus des trois quarts des objets finis, mais sont pourtant répartis dans 42 catégories différentes (BÉAL & RODET-BELARBI 2003, tab. 1, p. 52). À titre de comparaison, le mobilier amiénois est réparti dans 38 catégories (THUET 2008, fig. 1, p. 36), celui d'Autun dans 35 catégories (RODET-BELARBI & Chardron-Picault 2008, fig. 4, p. 154) et Rom dans 18 catégories (RODET-BELARBI 2008, fig. 7, p. 147). La palette d'éléments en matière dure animale est plus diversifiée à Vertault que dans les autres villes mais elle est quantitativement moindre.

La répartition de chaque catégorie au sein des villes d'Amiens, Autun et Rom, est fortement variable, hormis les éléments de charnières dont la proportion semble relativement constante, entre 14 et 18 %. Le pourcentage d'épingles varie de 23 à 51 % et semble inversement proportionnel à celui des aiguilles, allant de 2 à 10 %. On peut supposer que globalement à Amiens comme à Rom, la société semble plus tournée vers la consommation que vers la production (textile, du moins).

La répartition des jetons allant de 1 à 17 % est difficilement compréhensible en l'état actuel de la recherche. D'autres comparaisons permettront de mieux cerner ces données trop disparates.

PARURE ET TOILETTE

Les épingles à cheveux représentent 45 % du domaine personnel, tous matériaux confondus, mais également 96,5 % du mobilier de tableterie présent dans ce domaine. Elles sont associées à 4 spatules, 1 cuillère à parfum, 1 perle et 2 fusées d'épées.

LES ÉPINGLES À CHEVEUX

Nécessaires au maintien des coiffures, ces éléments de parure sont découverts en grand nombre sur les sites antiques. Leur relative fragilité et leur prix bon marché (BÉAL & DUREUIL 1996, p. 14), mais aussi l'influence de la mode et la complexité des coiffes sont à l'origine d'une production importante et relativement diversifiée. Différents types devaient être employés à la réalisation d'une coiffure. Ainsi, les épingles à tête simple pouvaient servir de trame interne au chignon tandis que les têtes finement ornées pouvaient être mises en valeur au pourtour de la coiffe.

Un groupe domine l'ensemble du lot. Il s'agit d'épingles à sommet conique simple plus ou moins développé (types Béal AXX, 2, AXX, 3 et AXX, 4) au nombre de 119, dont 75 en contexte. Elles représentent plus de la moitié des épingles identifiées. Cette catégorie, très répandue dans toute la partie occidentale de l'Empire romain, correspond peut-être à la plus ancienne forme produite dans ce domaine et son usage s'étend sur plusieurs siècles. Sur le site, un léger décalage chronologique a pu être observé entre ces différents types : les épingles de type AXX, 2 et AXX, 3 (sommet plat à conique) apparaissent dès la fin du I^{er} siècle tandis que le type AXX, 4 (sommet ogival) se développe seulement à partir du début du II^e siècle.

Constituant le deuxième groupe d'ordinaire abondant, les types AXX, 7 et AXX, 8 (épingles à tête sphérique à ovale) sont ici sous-représentés par rapport à d'autres sites, avec seulement 26 pièces dont 19 en contexte, soit 11,6 % des épingles inventoriées. À Rouen, par exemple, sur le site du "Palais de Justice" (*domus* et son balnéaire des II^e et III^e s. après J.-C. (LEQUOY & GUILLOT 2004, p. 166-174), ce type d'épingle représente 52,2 % des éléments de coiffure (DUBOIS 1997). Leur faible quantité peut s'expliquer ici par la disparition de certains niveaux datés de la fin du II^e et du III^e siècle correspondant en partie aux contextes de diffusion de ce type d'épingle (du II^e au IV^e siècle au moins).

La présence élevée du type AXX, 13, au sommet conique séparé du corps par deux rainures, regroupant 49 pièces dont 40 en contexte, aurait pu

retarder sur le site le développement des épingles à tête sphérique. En Gaule, ce type, faiblement diffusé, est peu répandu au sud de la Seine (présence en petite quantité à Poitiers et Rom (BERTRAND 2008), à Vertault (BÉAL & RODET-BÉLARBI 2003, fig. 7). Son aire de répartition semble couvrir essentiellement le nord-ouest de la Gaule, de Bayeux à Soissons et de Bavay à Genainville, dans l'état actuel de nos recherches. Il apparaît sur le site vers la fin du I^{er} siècle, culmine dans le premier quart du II^e siècle et perdure de façon ponctuelle jusqu'au premier quart du III^e siècle. Ce type semble plutôt en vogue au Haut-Empire, côtoyant les épingles à sommet conique simple, puis pourrait être ensuite remplacé par les épingles à tête sphérique.

La faible quantité d'épingles de type AXX, 5, à tête discoïdale et AXX, 10, à sommet conique reposant sur un disque, représentés par 5 exemplaires, ne permet pas de proposer une fourchette chronologique assez précise. Toutefois, deux épingles découvertes en contexte de la fin du I^{er} siècle permettraient de remonter légèrement la date d'apparition de ces éléments (BERTRAND 2003, tab. 7, p. 103).

En marge de ce répertoire très homogène, plusieurs pièces témoignent d'une certaine originalité artistique. On relève d'abord une épingle à tête féminine (n° 385), dont le visage a malheureusement disparu, (découverte d'autant plus remarquable que seulement 3 autres pièces de ce groupe ont été inventoriées à Amiens). On note également une épingle au bandeau décoré du style « pomme de pin » (n° 298) dont la datation du contexte permet d'affiner la période d'apparition de ce type (SCHENK 2008, p. 31, n° 305) ; une épingle à tête amovible assez rare (n° 1417), conçue selon une technique peu répandue, et une épingle au décor composé d'une tête de chien émergeant d'un motif floral (n° 1518), malheureusement toutes deux découvertes hors contexte. Ces éléments de parure finement décorés n'ont probablement pas été produits dans les ateliers de *Samarobriva*, et sont l'objet d'importations dont l'origine est encore inconnue pour la plupart, sauf les épingles à tête féminine dont la production semble localisée en Italie (BÉAL & DUREUIL 1996, p. 17). Les épingles au thème décoratif complexe et original sont probablement réalisées sur commande pour répondre à une demande particulière et ne peuvent être façonnées que par des tabletiers s'apparentant plus à des artistes qu'à des artisans.

Notons enfin la présence très rare de deux pièces de très petite taille, n° 823 et 824, à tête grossièrement sphérique, dont la longueur ne semble pas dépasser 55 mm. Très peu d'épingles de ce type et de cette taille ont été découvertes (par exemple MIKLER 1997, n° 9, taf. 29). Sur le site, celles-ci associées à 8 autres pièces de même type mais de taille plus classique sont issues d'un contexte daté du III^e siècle. Leur usage demeure inconnu : volontairement façonnées

de cette manière, elles devaient répondre à un besoin précis comme consolider la trame interne d'une coiffe, peut-être à la manière des épingles repolies après cassure (BERTRAND 2001, p. 34) ou encore maintenir en place un tissu, comme un voile. Les épingles de cette taille présentant un sommet conique ou pyramidal sont un peu plus fréquentes (BÉAL 1983, type 1 : n° 574 à 577 ; MIKLER 1997, n° 4, taf. 29 ; BINET 1999, n° 54).

Une seule perle (n° 667) complète l'inventaire des différents éléments de parure en os. Aucun bracelet ou anneau n'y figure, étant donné leur relative rareté et l'absence ici de contextes tardifs dans lesquels sont souvent découverts ces objets. À Amiens, par exemple, seulement trois bracelets ont été découverts, en contexte d'habitat daté des années 310-350 (BINET 1996) et deux anneaux proviennent d'une sépulture féminine d'époque tardive (BINET 1997).

Pour les mêmes raisons, aucun fragment de peigne ne figure dans ce lot. Ces derniers se sont en effet multipliés au Bas-Empire avec l'arrivée des populations germaniques sur le territoire.

LES AUTRES CATÉGORIES D'OBJET

De façon anecdotique, 5 éléments de toilette, 4 spatules (dont deux originales, n° 299 et 1390 et deux appartenant au type Béal AXXIII, 2) et 1 cuillère à parfum (n° 79, type Béal AXXIV, 2b ou 2c) complètent la liste du mobilier lié aux soins du corps.

Deux fusées d'épées typiquement militaire (n° 146 et 1532) ont été comptabilisées dans ce domaine, bien qu'elles apparaissent dans le domaine social au sein du catalogue. Leur présence sur un site urbain civil est difficilement interprétable. S'agit-il d'armes de combat appartenant à des militaires de passage dans la cité ou bien de trophées désormais employés dans un cadre privé ?

L'ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE

L'AMEUBLEMENT

Le mobilier domestique représente seulement 13,6 % de la tableterie du site avec 101 objets dont 65 éléments de charnière.

Le type Béal AXI, 1b, à deux trous latéraux, est représenté par 16 pièces, mal conservées pour la plupart. La longueur varie de 44 à 85 mm mais surtout de 67,5 à 85 mm. Le diamètre va de 19 à 28 mm mais surtout de 21,5 à 23 mm (5 ex.) et de 26 à 28 mm (6 ex.). Quelques pièces sont ornées de 3 à 6 filets répartis de façon dissymétrique sur le fût (n° 127, 285, 524, 650 et 834 par exemple). Au-delà d'éléments de décoration, il pourrait s'agir de repères techniques destinés à faciliter l'assemblage (PRÉVOT 2005, p. 20).

Le type Béal AXI, 2 à trou latéral unique est représenté par 49 pièces dont 39 complètes. La longueur varie de 18,5 à 46 mm, la moyenne se situant vers 28,5 mm. Le diamètre varie de 14,5 à 27,5 mm, mais surtout de 20 à 25,5 mm (33 exemplaires). Les calibrages les plus employés se situent à 22 mm (5 ex.), et autour de 24 mm (23,5 mm : 4 ex., 24 mm : 6 ex. et 24,5 mm : 6 ex.). Ce dernier est proche de la valeur d'1 *uncia* soit 24,64 mm (PRÉVOT 2004, p. 12).

L'existence de deux calibrages dans ce lot confirme l'utilisation « d'étalons de normalisation précis » mise en évidence par P. Prévot sur les sites d'Orange, Lyon, Nîmes et Vaison-la-Romaine (PRÉVOT 2004, p. 12). Des conclusions semblables ont été faites à Poitiers (BERTRAND 2008). À Amiens, toutefois, le calibrage mis en évidence autour de 27 mm sur les sites de Poitiers, Vaison, Lyon et Nîmes n'apparaît pas dans le lot des charnières à trou latéral unique mais seulement dans celui à deux goupilles latérales. De même, les 13 charnières complètes de type Béal AXI, 2 découvertes sur le site d'Amiens, "Multiplex Gaumont" présentent deux calibrages principaux autour de 21 mm (3 ex.) et 25 mm (4 ex.), sachant que le diamètre de ce lot est compris entre 21 et 28,5 mm (THUET 2007). L'absence ou la rareté du calibrage autour de 27 mm devra être examinée à l'échelle de la ville afin d'en tirer les premières conclusions.

Deux pièces de petite taille présentent une certaine variante au sein du lot. La première (n° 303) possède un seul trou latéral (type Béal AXI, 1a) mais est ornée de 6 filets. La seconde (n° 640) présente deux trous latéraux encadrés de 6 filets. Enfin, on peut noter la présence d'une charnière percée latéralement d'un clou en fer (n° 1288) et d'un élément de même type non percé (n° 1225).

Les cylindres courts découverts en contexte bien daté (37 éléments) apparaissent dès les années 55/60 et sont en usage jusqu'à la fin du premier quart du II^e siècle. Ils disparaissent quasiment par la suite. Les cylindres longs (15 pièces bien datées) apparaissent également dès le milieu du I^{er} siècle jusqu'aux années 90. Absents des années 90 à 100/110, ils sont de nouveau en usage entre 100/110 et 125/130. Ce hiatus de quelques années, qu'on ne retrouve pas pour les cylindres courts, est difficilement explicable. Il est peut-être lié à un phénomène de mode en matière d'ameublement. Cette étonnante particularité n'est pas observée sur d'autres sites d'Europe occidentale (SCHENK 2008, p. 84).

Outre les éléments de charnière, 5 objets complètent l'inventaire des pièces d'ameublement en os : 2 appliques (n° 125 et 1531), 1 moulure (n°1532), 1 placage collé (n° 1187) et 1 objet s'apparentant à un élément terminal de charnière (n° 1003) daté des années 70 à 90 après J.-C.

LES USTENSILES

Vingt et une cuillères dont un grand nombre présente des cassures au niveau du manche ou du cuilleron relèvent toutes du type Béal AXXV, 1, à cuilleron circulaire ou *cochlear*. Le raccord entre le manche et le cuilleron se fait par une pointe triangulaire dans 6 cas, par une « queue de rat » dans 6 autres cas et par un chevron sur un exemplaire (n° 124). Ces trois procédés se côtoient sur une même période, allant des années 20/50 au premier quart du II^e siècle. Il s'agit du lot le plus important découvert sur Amiens, où 31 pièces sont inventoriées (THUET 2008, p. 36).

Neuf manches de couteaux ou de canif ont été découverts sur le site, dont 4 remarquablement décorés de motifs animaliers. D'inspiration assez classique, deux d'entre eux représentent une patte de suidé (n° 238 et 709), issus de contextes datés des années 125/130 pour le premier et 175/200 pour le deuxième. Le troisième manche représente un pied de meuble dont la partie supérieure (animal mythique ou réel) manque (n° 1530, Hors Contexte). Le dernier est un manche miniature figurant un canidé debout (n° 1291), s'apparentant au Loulou de Poméranie. La réalisation de cette pièce a demandé au tabletier un sens artistique très développé, une maîtrise totale du geste et beaucoup de finesse dans la découpe surtout au niveau des pattes, la zone la plus fragile du manche. Cette œuvre délicate est issue d'un niveau daté des années 125/130.

L'origine de la production de ces pièces pose encore problème. Des parallèles permettent de dresser une carte de répartition sommaire, concernant deux familles de canifs décorés présents sur le site. Les manches en forme de pieds de meuble se concentrent pour la plupart dans le nord de la Gaule (Evreux : 1 ex., Paris : 3 ex. et Amiens : 3 ex.). Ceux en forme de pattes de suidé se répartissent plus largement dans l'Empire romain (Trèves, Cologne, Amsterdam, Autun, 1987, p. 132) et se regroupent toutefois en Gaule dans deux zones, autour de Dijon (4 manches à Autun, Vertault, Langres) et dans le nord de la Gaule, à Paris et aussi à Amiens où 3 manches sont inventoriées. L'un d'eux mis au jour sur le site (n° 238) ne présente aucune trace de corrosion lié au montage de la lame ou de la virole. L'objet de facture sommaire par rapport au canif n° 709 ou au manche découvert dans la même ville, "rue des Jacobins" (BEN REDJEB 1989) est brisé au niveau du trou destiné à fixer la lame au manche. Cette cassure irréparable aurait entraîné l'abandon de l'objet. Il pourrait s'agir à notre connaissance de la première ébauche de ce type de manche découverte en Gaule (THUET 2008, p. 43-44). Quelle est son origine ?

La présence sur le site d'un peson de fusaiöle en schiste autunois (n° 1314 ainsi que BINET & DONDIN-PAYRE 2002) atteste des relations entre ces

deux cités vers la fin du I^{er}-début du II^e siècle. Le manche de canif raté est également de cette période. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées : il peut s'agir d'une production locale diffusant ses modèles, notamment vers Autun, ou au contraire d'une œuvre locale exécutée à partir d'un modèle importé. Comme aucun atelier produisant ces objets n'a été découvert dans ces cités, on peut également supposer que ces échanges ont pu être menés par l'intermédiaire de tabletiers itinérants diffusant au fil de leurs pérégrinations ces différentes pièces. Pour J.-C. Béal, « il semblerait que cela [la similitude entre les deux manches de canif sculptés en « patte de suidé »] soit en fait essentiellement dû à la circulation d'un modèle qui a été reproduit en divers lieux (Autun, Langres, Paris, Trèves...) » (BÉAL & RODET-BELARBI 2003, p. 94). L'inventaire des ébauches de canifs à décor zoomorphe permettra peut-être d'éclairer un peu plus ce procédé de diffusion.

Une garde de couteau qui pourrait être également d'épée ou de poignard (n° 1193), datée de la fin du I^{er} siècle, complète l'inventaire des ustensiles (32 objets) au sein du domaine domestique.

ARTISANAT ET PRODUCTION

Le travail textile est également bien représenté par un ensemble de 51 aiguilles, 3 fuseaux et 1 quenouille en os.

Le lot d'aiguilles représente 8% des objets finis, comme à Autun (RODET-BELARBI & CHARDRON-PICAULT 2005, p. 190). 28 pièces brisées à la base du chas n'ont pas fait l'objet d'une détermination typologique. Les aiguilles de section circulaire sont représentées par les types AXIX, 2 (3 exemplaires), AXIX,3 (1 élément) et AXIX, 5, avec 6 pièces. Les aiguilles de section allongée sont illustrées par les types AXIX, 6 (5 exemplaires), AXIX, 7, AXIX, 9 et AXIX, 10 (1 seul élément chacune). Les aiguilles atypiques (5 ex.) sont des variantes des types AXIX, 2 et AXIX, 3, présentant des chas complexes ou décorés (n° 1309, 1446 par exemple). La répartition typologique des aiguilles n'est pas comparable aux lots publiés à Autun (RODET-BELARBI & CHARDRON-PICAULT 2005, p. 190-191) ou Vertault (BÉAL & RODET-BELARBI, 2003, p. 69 et 71-72).

Dix-huit aiguilles sont issues de contextes bien datés. Les pièces de section circulaires sont présentes dès la fin du I^{er} siècle (90/100) jusqu'au premier quart du III^e siècle. Les éléments de section allongée perdurent du milieu du I^{er} siècle jusqu'à la fin du premier tiers du II^e siècle (125/130). Cette dernière fourchette présente un important décalage avec les datations de J.-C. Béal à Lyon (BÉAL 1983, p. 173), qui propose une durée d'utilisation plus longue, au moins jusqu'au III^e siècle. Il est difficile de comprendre ce décalage sauf si l'activité ou les activités liées à ces objets ont cessé.

De forme parfois complexe, aux chas multiples, l'usage respectif de ces aiguilles devait être bien précis et correspondait à un tissu particulier peut-être en rapport avec la passementerie, le matelassage, le travail de la laine ou des peaux. Très fragiles (plus de la moitié des aiguilles sont brisées à la base du chas), elles ne pouvaient être employées que pour assembler des tissus grossiers à trame lâche ou des étoffes préalablement percées. Réparties entre les demeures, elles sont associées à 7 aiguilles en bronze, 10 fuseaux dont 3 en terre cuite et 7 en calcaire, 2 pesons dont un en schiste noir provenant d'Autun (n° 1314) et 3 poids dont deux en plomb et un en marbre noir. Trois fuseaux, issus des niveaux les plus précoces du site (n° 2, 8 et 31) et une quenouille en os (n° 1221) découverte dans un niveau d'occupation daté des années 90 à 125/130, complètent l'inventaire du mobilier attestant un artisanat textile, allant du filage de la laine à l'assemblage des tissus. L'accumulation de ces vestiges implique l'existence d'une activité domestique au cœur de ces demeures. La maison 4 notamment a livré 22 aiguilles dont 4 originales, à chas complexe sur tête conique. Perdurant dans le temps, ce type d'aiguille assez particulier aurait été employé pour assembler un matériau précis, impossible à déterminer.

Une récente étude attribue une fonction différente à ces pièces, considérées comme des « épingle à tête percée » (DESCHLER-ERB & GOSTENCNIK 2008, p. 299 et fig. 11). Une analyse plus fine des contextes de découverte (habitat, sépultures, espaces de rejets d'établissements thermaux...), l'étude tracéologique de chaque pièce et l'archéologie expérimentale pourraient fournir une réponse claire à cette nouvelle hypothèse.

LOISIRS ET RELIGION

Le domaine social regroupe 88 objets dont 85 jetons et un pion de jeu (n° 808). Une statuette en ivoire (n° 330) et une petite gravure sur os (n° 439) complètent cet inventaire.

Comme à Vertault (BÉAL & RODET-BELARBI 2003, p. 53) ou Augst (DESCHLER-ERB 1998, p. 147), les jetons sont après les épingle le groupe le plus important. Répartis de façon homogène dans chaque demeure, ils sont associés à une vingtaine de pions de jeu en pâte de verre et quelques palets en terre cuite.

S'inscrivant en grande majorité dans la typologie établie par J.-C. Béal, ces pièces se répartissent entre 7 types. Le type A XXXIII, 3 est le mieux représenté avec 43 pièces. Puis viennent les types A XXXIII, 6 et A XXXIII, 8 avec 10 éléments chacun et A XXXIII, 5 avec 9 exemplaires. Le reste du mobilier se répartit entre les types A XXXIII, 2, A XXXIII, 4 et A XXXIII, 9. Ces résultats sont très différents de ceux présentés à Vertault (BÉAL & RODET-BELARBI 2003, p. 53 et 57),

mais ressemblent assez à ceux d'Autun (RODET-BÉLARBI & CHARDRON-PICAULT, 2005, fig. 35), sans que l'on puisse avancer une véritable explication.

Les datations précises des contextes de découverte permettent d'affiner la chronologie de plusieurs types. Le type A XXXIII, 3 apparaît dès le milieu du I^{er} s. et perdure jusqu'au début du II^e s. Il côtoie les pièces de type A XXXIII, 4 (milieu à fin I^{er} jusque début II^e s.) et A XXXIII, 8 (fin I^{er}-deuxième quart du II^e s.). Ces types seraient ensuite lentement remplacés par les jetons A XXXIII, 6, perdurant de la fin du I^{er} s. à la fin du II^e-début III^e s., ces derniers côtoyant le type A XXXIII, 5 allant du début II^e/deuxième quart du II^e s. jusqu'au deuxième quart du III^e s. Ces datations sont identiques pour les sites de Poitiers et Auxerre (BERTRAND 2008, p. 125). À Saint-Marcel, le type A XXXIII, 6 perdure au IV^e siècle (BÉAL & RODET-BELARBI 2003, fig. 6). Les types A XXXIII, 2 et A XXXIII, 9 sont trop peu représentés pour établir une période précise d'utilisation.

Deux jetons un peu particuliers sortent de ce lot très homogène. Il s'agit d'une pièce gravée sur les deux faces de façon identique (n° 270, maison 1, contexte 125/130-210/220) et d'un jeton présentant un graffiti (n° 377) sur lequel on peut lire sur deux lignes IVLV / NVS (maison 2, contexte 90-100).

Il faut souligner la découverte exceptionnelle d'un lot de 15 jetons de couleur noire (n° 1128 à 1142) retrouvés ensemble, sans doute regroupés dans un sac aujourd'hui disparu, et issus d'un contexte daté des années 70 à 90 après J.-C (Maison 4, mise en place État IV). Sans décor et tous identiques, caractéristiques du type Béal AXXXIII, 3, sauf un, perforé en son centre (n° 1142), ces objets évoquent le jeu des 12 lignes où les 30 pièces nécessaires sont réparties entre les deux joueurs de la partie. Le noircissement des jetons permet de reconnaître les pièces de l'un des deux. Cette découverte, dont nous ne connaissons pas de comparaison, permet de confirmer l'usage de ces pièces dans les jeux de table.

Autre découverte étonnante, une simple gravure sur radius de bovidé d'un visage stylisé (n° 439), évoque le travail sommaire de l'artisan (ou d'un apprenti s'entraînant sur un rebut de tabletterie) pour former une pièce dont la destination finale nous échappe : élément culturel ou jouet grossier ?

La plus belle pièce du site est une petite statuette en ivoire représentant le dieu égyptien Harpocrate (n° 330), attestant la pratique de cultes orientaux à Amiens dès le milieu du II^e siècle. Il s'agit également de la seule pièce en ivoire découverte sur le site (cf. THUET, *infra*).

LES PIÈCES INDÉTERMINÉES

Il était inévitable qu'au sein d'un tel panel d'objets, quelques identifications posent problème. Vingt pièces ont ainsi été rejetées dans ce domaine, bien qu'une fonction parfois très hypothétique leur ait été attribuée. C'est le cas notamment de trois éléments presque identiques découverts dans deux maisons (n° 185, 1092 et 1093) et datés des années 80-90. Ces plaques trapézoïdales marquées de deux encoches dans leur partie supérieure sont classées par certains chercheurs dans l'artisanat textile (GOSTENCNICK 2000) et par d'autres dans le domaine musical (MIKLER 1997). Ces diverses interprétations mettent en valeur l'intérêt nécessaire d'une expérimentation archéologique palliant le manque d'informations littéraires portant sur ce mobilier.

CONCLUSION

Les objets en matière dure d'origine animale du site du "Palais des Sports-Coliseum" constituent un ensemble comparable en de nombreux points à ceux étudiés sur d'autres sites urbains de Gaule, mais présentent également certains particularismes locaux (épingles à cheveux type Béal AXX, 13) et plusieurs décalages chronologiques. Les contextes bien datés permettent de définir une chronologie locale (épingles, jetons) en rapport avec les phénomènes de mode ou les aires d'influence des ateliers encore difficilement déterminables. Ils permettent également d'affiner la chronologie de certains objets remarquables comme les canifs, dépourvus d'ordinaire de contexte. Les pièces peu fréquentes (épingles finement décorées, canifs ornés, statuette en ivoire) mettent l'accent sur des courants commerciaux toutefois encore peu perceptibles dans l'état actuel des recherches. Elles pourraient indiquer également une certaine aisance toute relative des propriétaires de ces biens.

Les publications concernant ce mobilier dont le premier intérêt ici est d'être intégré dans son contexte doivent permettre une meilleure analyse typo-chronologique des données. L'archéologie préventive a ici un rôle prédominant à jouer. De 2006 à 2007, la fouille de "L'îlot Boucherie" à Amiens (BINET, en cours d'étude) a permis de mettre au jour 171 éléments en os, bois de cerf et ivoire. La diversité du lot et la nature des contextes vont permettre d'affiner les premiers résultats obtenus sur le site du "Palais des Sports", notamment en matière de production et de répartition du mobilier dans la ville.